



LETTRE DU METL

Bulletin d'Information du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

OCT-NOV-DEC 2015

NUMÉRO 9

ACTIVITES ROYALES

Inauguration de la station de traitement des eaux usées de Boukhalef et du système de réutilisation des eaux épurées



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, le 06 oct. 2015 à Tanger, à l'inauguration de la station de traitement des eaux usées de Boukhalef et du système de réutilisation des eaux épurées. Faisant partie intégrante du programme «Tanger Métropole», ce projet (250 millions DH) s'inscrit dans le cadre d'un large programme de dépollution du littoral allant de Cap Malabata à Assilah (65 Km) et visant l'amélioration de la qualité des eaux de baignade, le développement urbanistique et touristique de la ville, l'élimination des nuisances olfactives, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la préservation des ressources en eau.

Lancement du programme de développement spatial de la province d'Al-Hoceima

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, samedi 17 oct. 2015 à Tétouan, au lancement du programme de développement spatial de la province d'Al-Hoceima (2015-2019), baptisé «Al-Hoceima, Manarat Al Moutawassit» (Al Hoceima, ville phare de la Méditerranée). Ce programme vise le développement des milieux urbain et rural de la province, ainsi que la consolidation des acquis et réalisations enregistrés depuis le discours royal historique du 25 mars 2004 à Al Hoceima, citant à titre d'exemple l'édification de centres hospitaliers spécialisés, la construction de l'aéroport Cherif Al Idrissi, l'aménagement d'une zone industrielle, et la réalisation de plusieurs projets sociaux, dédiés principalement aux jeunes et aux catégories vulnérables. Au sujet du renforcement des infrastructures, ce programme de développement prévoit notamment l'élargissement et l'aménagement des

routes classées, la création d'une station de dessalement de l'eau de mer.

Lancement du nouveau modèle de développement des provinces du Sud

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, a présidé, samedi 07 nov. 2015 à Laâyoune, la cérémonie de lancement du nouveau modèle de développement des provinces du Sud. Une vision de développement intégrée, fondée sur une analyse objective de la situation dans ces provinces. Le Souverain a, par la suite, présidé la cérémonie de signature de cinq conventions relatives à la mise en œuvre du modèle de développement des provinces du Sud. Le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah a présenté, à cette occasion, le projet de réaménagement de la route nationale n1 entre Tiznit et Dakhla (8,5 MMDH). Ce projet, qui bénéficiera aux populations des régions de Souss-Massa, Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra, et Dakhla-Oued Eddahab, sera réalisé dans un délai de six ans et portera sur près de 1.055 km.

INEDIT

Organisation du 1er Congrès africain des transports et de la logistique (CATL 2015)



Sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, et avec la présidence effective du chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, le ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique a organisé le 1er congrès africain des transports et de la logistique «CATL2015», du 25 au 27 novembre 2015 à Rabat, sous le thème «Pour la création d'écosystèmes logistiques régionaux». Cet événement avait pour principaux objectifs de développer des écosystèmes logistiques régionaux et de promouvoir des modèles économiques de co-développement inter-pays africains, tout en favorisant l'innovation pour une croissance inclusive.

EDITORIAL

Le ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique a organisé le 1er congrès africain des transports et de la logistique «CATL2015» sous le thème «Pour la création d'écosystèmes logistiques régionaux», du 25 au 27 novembre 2015 à Rabat. Cet événement a eu d'excellentes retombées médiatiques au Maroc et en Afrique.

Placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, et avec la présidence effective du chef du gouvernement, cet événement a eu pour principaux objectifs de développer des écosystèmes logistiques régionaux et de promouvoir des modèles économiques de co-développement inter-pays africains, tout en favorisant l'innovation pour une croissance inclusive.

Le «CATL2015» illustre ainsi l'engagement indéfectible de SM le Roi en faveur d'une coopération Sud-Sud solidaire et efficiente et traduit la volonté affirmée du Souverain d'approfondir davantage les relations bilatérales liant le Maroc à l'Afrique, notamment en matière de logistique et de transport.

Cet événement s'est inscrit également dans la détermination du Maroc de participer au développement de la logistique dans le continent africain, dans un esprit gagnant-gagnant soulignant que le Maroc entend mettre son savoir-faire en logistique, un secteur porteur de croissance, de richesse et d'emplois, au profit d'une Afrique émergente et sceller des partenariats dynamiques.



Ainsi, pour souligner davantage sa portée multidimensionnelle, ce 1er Congrès africain des transports et de la logistique a fédéré trois événements majeurs, en l'occurrence le Symposium africain sur l'intégration régionale et la facilitation du transport routier, durant lequel s'est tenu l'Assemblée générale de l'Union africaine du transport et de la logistique (UATL) et une importante réunion ministérielle sur différentes thématiques d'actualité. Il s'agit également du Groupe d'impulsion économique qui a vu la signature de plusieurs contrats exécutifs transport et logistique, ainsi que des contrats d'impulsion économique pour la Commission transport et logistique, en plus du Salon africain des transports et des infrastructures économiques, qui a regroupé les professionnels à travers une exposition commerciale, un Forum de discussions international et des rencontres B to B.



Plusieurs ministres chargés des infrastructures, des transports et de la logistique, ont participé au Congrès, représentant notamment la Guinée-Conakry, Djibouti, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo-Brazzaville, Sénégal, Guinée Equatoriale et Madagascar. Un nombre important de participants, de délégations diplomatiques, de bailleurs de fonds internationaux (BAD, FADES, BEI, AFD, UE ...), de commissions régionales (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, Ligue arabe, UMA ...), trente délégations membres de l'UATL, des fédérations et associations professionnelles, ainsi que des experts, exposants et médias nationaux et internationaux ont pris également part à cette première édition.

Au programme de cette rencontre, qui a connu la participation d'environ mille personnalités, figurent les panels suivants : « Intégration et écosystèmes logistiques », « Les partenariats pour une croissance partagée », « Les réformes institutionnelles », « Capital immatériel et développement du leadership », « Les technologies », « La connectivité ».

Intervenant à l'ouverture le chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, a indiqué que les différentes composantes de ce secteur : infrastructures, équipements de base, réglementation et services, sont autant de facteurs déterminants pour améliorer l'attractivité et la compétitivité de l'économie nationale et africaine. Après avoir salué les initiatives des partenaires du continent désireux de coopérer avec

lui et de profiter des retombées du développement qu'il connaît, le chef du gouvernement a appelé ces partenaires à bien saisir que « l'Afrique est en mesure de gérer elle-même ses affaires, de les penser et les planifier ».



De son côté, le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah, a noté que le Maroc aspire, à travers cet événement continental, à mettre en avant les opportunités de coopération, d'échange et de mise en place d'un système logistique régional. Il a, à cet égard, rappelé que 114 ports sont en cours de réalisation en Afrique, outre des mégaprojets communs à différents pays africains dans les domaines des autoroutes et des chemins de fer. M. Rabbah a, dans ce sens, appelé à la concrétisation de la liaison fluide escomptée entre les différents pays du continent en vue d'accroître les opportunités d'échanges commerciaux et de baisser les coûts des services logistiques, relevant que le Royaume s'est inscrit dans un nouveau processus couvrant les deux prochaines décennies et visant à augmenter et étendre le réseau autoroutier national.

Pour sa part, la présidente de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), Mme Meriem Bensalah Chaqroun, a affirmé que le continent africain, où vivent plus d'un milliard de personnes, dispose de grandes ressources économiques et enregistre un taux de croissance de + 1,3 pc, un taux appelé à augmenter sensiblement lors des décennies à venir. L'Afrique a enregistré en 2015 un record en termes d'investissements étrangers directs, a-t-elle dit, mettant en avant les contraintes qui entravent une exploitation optimale des ressources du Continent, telle la faiblesse des infrastructures. Pour Mme Bensalah Chaqroun, le développement des infrastructures impactera positivement et grandement l'évolution des économies africaines dans les années à venir, de même que l'amélioration de la compétitivité logistique dans le continent permettra de hausser, de manière structurée, le volume des échanges interafricains ainsi que ceux avec l'étranger.

Intervenant lors d'un panel sur l'intégration et écosystèmes logistiques, M. Boulif a mis en relief le rôle des écosystèmes dans la réduction des coûts de transport qui oscille entre 15 et 20 pc au Maroc. Il a relevé les défis auxquels fait face le secteur du transport et de

la logistique au Maroc, notamment le foncier, le financement et les incitations fiscales.

En marge du CATL 2015, M. Aziz Rabbah, a tenu plusieurs rencontres bilatérales dont notamment celles avec le ministre djiboutien de l'Équipement et du transport, Moussa Ahmed Hassan, et avec le ministre sierra-léonais du Transport et de l'aviation, Ibrahim Mansaray. Les entretiens se sont axés sur les moyens de booster la coopération bilatérale dans les secteurs d'infrastructure de transport et de la logistique, mettant l'accent sur la nécessité de promouvoir la connectivité entre les pays africains.



La première édition du Congrès Africain des Transports et de la Logistique a été marquée par l'inauguration du Centre d'Excellence et d'Innovation « Tamayuz Supply Chain » de la SNTL, le 27 nov. 2015, lequel asseoit le leadership du Groupe au niveau national en tant qu'acteur majeur de l'innovation et des nouvelles pratiques du secteur. Aussi, quatre conventions ont été signées : la première entre la SNTL et l'OFPPPT; la deuxième entre le Groupe SNTL et l'Université Hassan II de Casablanca; la troisième entre la SNTL et Jacobs Engineering SA; la quatrième entre la Web TV « Tamayuz Supply Chain » et la chaîne Vox Africa. Projet unique au Maroc, le centre « Tamayuz Supply Chain » offrira ainsi une vaste palette de services allant de l'ingénierie des projets logistiques, jusqu'à la formation des formateurs aux métiers de la logistique moderne.

8ème édition du Forum africain des infrastructures



Par ailleurs, le ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique a parrainé la 8ème édition du Forum africain des infrastructures (FAI 2015), tenue à Marrakech du 22 au 24 octobre 2015, sous le thème « Coopération Sud-Sud et relais de développement des infrastructures de transport » et organisé par I-Conférences. Événement annuel des infrastructures de transport en Afrique du Nord, de l'Ouest et Centrale, cette édition a été une occasion pour

exposer les enjeux majeurs liés au développement des infrastructures dans leurs composantes routières, portuaires et aéroportuaires.

SECURITE ROUTIERE

Deuxième conférence internationale sur la sécurité routière



Dans le cadre de sa participation aux travaux de la deuxième conférence internationale de haut niveau sur la sécurité routière, le ministre délégué chargé du transport, Mohamed Najib Boulif a plaidé, le 18 nov. 2015 à Brasilia, pour un soutien plus étroit à l'Afrique dans le domaine de la sécurité routière. Il y a nécessité d'un partenariat et d'une coopération plus étroites entre les trois institutions que sont la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies (ONU) et encore l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) avec le continent africain. Ce soutien permettra de financer des études sur les causes des accidents et des projets pour la société civile. Le ministre a présenté l'expérience du Maroc dans le domaine de la promotion de la sécurité routière. Il a relevé que le Maroc a déployé d'importants efforts en vue de promouvoir la sécurité routière sur la base d'une stratégie prenant en compte divers volets allant de l'institutionnel à la recherche scientifique.

Organisée par le gouvernement brésilien avec le soutien de l'OMS, la deuxième rencontre internationale sur la sécurité routière a été couronnée par l'adoption de la Déclaration de Brasilia, une feuille de route comportant une série d'actions recommandées afin de «renforcer la gestion de la sécurité routière», «avoir des routes plus sûres», «utiliser des véhicules plus sûrs», «renforcer la perception de la sécurité auprès des usagers» et améliorer «l'intervention à la suite des accidents». Près de 1.800 ministres, responsables onusiens, représentants de la société civile et hommes d'affaires, représentant 120 pays, ont pris part à cette rencontre qui a permis d'examiner les progrès accomplis au cours de la Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020, qui vise à sauver 5 millions de vies.

2ème édition du forum du transport touristique

Les travaux de la 2ème édition du Forum du transport touristique ont été ouverts, le 04 déc. 2015 à Tanger, sous le thème «Transport touristique : Durabilité et

perspectives d'évolution», à l'initiative de la Fédération nationale du transport touristique (FNTT). S'exprimant à cette occasion, le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif, a souligné que le secteur du transport terrestre au Maroc a réalisé au cours des dernières années un saut qualitatif grâce au plan d'action mis en place par son département pour promouvoir le développement du secteur, d'autant plus qu'il constitue l'un des principaux piliers pour la réalisation des objectifs de la vision touristique 2020. Il a aussi réitéré l'engagement de son département à œuvrer de concert avec tous les acteurs institutionnels et professionnels du secteur du transport touristique, afin de déployer davantage d'efforts pour développer les infrastructures logistiques et former les ressources humaines, de nature à insuffler une nouvelle dynamique au secteur et promouvoir la commercialisation du produit touristique national.

La stratégie nationale de sécurité routière 2016-2025

Une rencontre consacrée à la présentation des mesures d'urgence relatives à la sécurité routière a été organisée le 07 déc. 2015 à Rabat sous la présidence du ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif. Ce dernier a souligné que la stratégie nationale de sécurité routière pour la prochaine décennie 2016 à 2025 vise principalement à réduire le nombre de morts sur les routes à 1.900 d'ici 2025, soit un taux de 50 pc. M. Boulif a fait savoir que cette stratégie prévoit également de réduire le nombre de morts sur les routes de 2.800 en 2020, soit 25 pc sur cinq ans. Il a mis l'accent sur l'intensification des opérations de contrôle des autocars au niveau des gares routières, la surveillance de l'attestation de la visite technique pour les taxis, et l'acquisition de radars fixes qui seront distribués sur toutes les régions du Royaume, outre le durcissement du contrôle technique des véhicules et de la contre-visite technique. M. Boulif a souligné à l'occasion que le ministère a alloué 10 millions de dirhams pour le financement des recherches sur la sécurité routière.

PORTS ET DOMAINE PUBLIC MARITIME

Séminaire sur l'utilisation de l'IMDatE (Integrated Maritime Data Environment)



La Direction de la Marine marchande (DMM) a organisé à Tanger du 12 au 13 octobre 2015, en collaboration avec l'Agence Européenne de la Sécurité Maritime (EMSA), une session de formation sur l'utilisation du service européen satellitaire CleanSeaNet (CSN). Cette formation est destinée aux opérateurs des différents départements concernés par la pollution marine à savoir: le département de la Pêche maritime; la Marine Royale; les Forces Royales Air; la Gendarmerie Royale; la Direction des Ports et du domaine public maritime; l'Agence Nationale des Ports (ANP); l'Autorité du Port Tanger Méditerranée et la Marine marchande.

Cette manifestations'inscrit dans le cadre des activités du projet de coopération régionale de l'Union Européenne sur la sécurité et la sûreté maritime et la protection du milieu marin, plus connu par le nom du projet SAFEMED. La plateforme IMDatE est configurée comme un «guichet unique» pour la fourniture aux utilisateurs d'une large gamme d'informations : imagerie satellitaire des pollutions potentielles ; données sur le navire (information spécifique à chaque navire sélectionné) ; information SAT-AIS sur le navire et, lorsque cela est partagé par les utilisateurs, données AIS terrestres propres à l'utilisateur, VMS ou autre information particulière.

Sécurité du transport par voie maritime «Gate to Africa»

Le Maroc et l'Espagne ont organisé, du 27 au 29 octobre 2015 à Madrid, en coopération avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), un exercice conjoint, sous le nom «Gate to Africa», sur la sécurité du transport, par voie maritime, d'une source radioactive du Port d'Algesiras (Espagne) à celui de Tanger-Med (Maroc). Cet exercice, le premier de son genre avec l'AIEA dans le domaine du transport des sources radioactives, s'assigne pour objectifs d'évaluer et d'améliorer les capacités en matière de coordination, de concertation, de gestion de crise et d'organisation de réponse à une situation d'urgence radiologique déclenchée par un acte criminel ou terroriste. L'exercice «Gate to Africa», a connu la participation d'une soixantaine d'observateurs des Etats membres de l'AIEA.

Complexe portuaire Nador West Med (NWM)

Des contrats de prêt et de garantie relatifs à la participation de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) au financement du projet du Complexe portuaire «Nador West Med», d'un montant de 200 millions d'euros, ont été signés le 29 oct. 2015 à Rabat. C'est le premier projet de la BERD co-financé avec la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds arabe



pour le développement économique et social (FADES). Par ailleurs, d'autres contrats de prêt et de garantie relatifs à la participation du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) au financement du projet du Complexe portuaire Nador West Med, d'un montant de 2 milliards de dirhams (MMDH), ont été signés le 30 nov. 2015 à Rabat.

Radio Tanger-Med

Première radio portuaire dans le bassin méditerranéen, la Radio Tanger-Med, qui a soufflé sa première bougie le mois d'octobre, constitue un outil important de communication avec les Marocains du monde. Ce projet, lancé par l'Agence spéciale Tanger Méditerranée (TMSA), représentée par l'administration du Port Tanger-Med passagers, vise à présenter aux passagers des informations pratiques afin de les accompagner durant leur passage par l'enceinte du port et à les informer sur les services administratifs et douaniers, ainsi que sur la météo.

La Capitainerie du port de Casablanca certifiée ISO 9001

La Capitainerie du port de Casablanca a été certifiée ISO 9001 version 2008 par le bureau allemand TUV Rheinland. Cette certification du port de Casablanca est un projet pilote qui s'étendra, par la suite, à l'ensemble des ports ouverts au commerce international. La cérémonie de certification ISO 9001, a été organisée, le 04 nov. 2015 à Casablanca, par l'Agence Nationale des Ports (ANP). Ladite certification ISO 9001 permet à l'ensemble des opérateurs qui ont besoin d'un service au niveau de la Capitainerie du Port de Casablanca d'être rassurés notamment sur les procédures et la qualité des services. Elle concerne toutes les activités du département Capitainerie à savoir la programmation et la validation des escales, la régulation des mouvements des navires ainsi que la sécurité de l'environnement maritime et terrestre du port de Casablanca.

Signature d'un accord-cadre entre L'ANP et l'APLOP

Un accord cadre a été signé, le 23 nov. 2015 à Rabat, en présence du ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah, entre l'Agence nationale des ports (ANP) et l'Association des ports de langue portugaise (APLOP), en vue de promouvoir la coopération technique, économique et commerciale entre les deux parties. Signé par le directeur du pôle Stratégie et Régulation au sein de l'ANP et le président de l'APLOP, cet accord vise à mettre en place un cadre favorisant le partenariat entre les deux parties et à prospecter les opportunités de coopération mutuelle dans le domaine du développement et de la promotion des ports. Aux termes

de cet accord, les parties conviennent d'échanger leurs expériences et expertises, d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'outil portuaire, de promouvoir leurs places portuaires respectives et de renforcer les dessertes maritimes entre leurs ports.

Réélection du Maroc au Conseil de l'Organisation maritime internationale (OMI)



Le Maroc a été réélu au Conseil de l'Organisation maritime internationale (OMI), cette réélection, a eu lieu le 27 nov. 2015 à Londres à l'occasion de la 29^e session de l'OMI tenue du 24 au 28 nov. 2015, avec la participation de représentants de 170 pays venant des quatre coins du monde pour débattre de la coopération maritime. La réélection du Maroc confirme la stature internationale du Royaume et conforte son positionnement mondial sur la scène maritime. Elle traduit la confiance dont jouit le Maroc auprès de la communauté maritime internationale grâce aux réalisations importantes accomplies par le Royaume en matière de ports, de sécurité maritime et de protection contre la pollution marine.

Mise en place d'une commission pour le développement du Hub de Dakhla

Une commission de haut niveau dédiée à l'étude des projets et l'exploration des différentes opportunités pour le développement de la ville de Dakhla a été mise en place lors d'une réunion présidée par M. Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement du transport et de la logistique, le 1^{er} déc. 2015. A cette réunion, ont pris part les établissements publics sous tutelle (ANP, AMDL, ONDA, RAM, SNTL) ainsi que les directeurs centraux concernés du Ministère. Ces derniers ont exposé les projets et études en cours de réalisation par leurs structures respectives ainsi que les opportunités à explorer par ces dernières afin de s'inscrire dans la vision exprimée dans le message royal et d'agir de sorte à ce que la ville de Dakhla soit vouée à devenir une plateforme d'échanges multiformes entre l'Atlantique, le Maghreb et le Sahel. Le ministre a donné ses orientations pour explorer les créneaux porteurs à développer dans cette ville ainsi que les mesures d'accompagnement à mettre en place afin de promouvoir les investissements dans lesdits créneaux.

2^e édition du salon maritime de Dakar (SMD)



La capitale sénégalaise a abrité, du 10 au 13 déc. 2015, la 2^e édition du Salon maritime de Dakar (SMD), avec le royaume du Maroc comme invité d'honneur. Le SMD a été placé sous le thème «Enjeux et défis de la pêche et de l'économie maritime pour l'émergence». Le choix du Maroc comme invité d'honneur de cette édition 2015 «n'est pas fortuit, car il traduit la hauteur et la qualité des relations multiséculaires et empreintes d'amitié et d'estime qui lient le Sénégal au Maroc», a souligné M. Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique. «Afin de pérenniser ce modèle de coopération, le royaume du Maroc ambitionne le renforcement des relations avec le Sénégal à travers la mise en place de projets concrets dans un partenariat stratégique et durable», a-t-il indiqué.

INFRASTRUCTURE ROUTIERE

Le projet d'échangeur Ain Dalia à l'entrée de l'autoroute Rabat-Tanger

Le projet d'échangeur Ain Dalia à l'entrée de l'autoroute Rabat-Tanger, réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique, la société nationale des autoroutes du Maroc (ADM), et la préfecture de Tanger-Assilah facilitera l'accès de la population aux zones industrielles et logistiques de la ville du Détroit. Ce projet, partie intégrante des projets structurants en cours de réalisation dans la ville du Détroit, concerne l'aménagement d'un accès direct à partir de l'autoroute Rabat-Tanger pour la desserte à la fois du quartier Beni Makada et de la future zone industrielle Ain Dalia (250 millions DHS). Ceci, à travers la réalisation d'un échangeur au niveau de l'autoroute Rabat-Tanger Méditerranée qui permettra d'atténuer la pression et de désengorger les deux échangeurs actuellement en service à l'Est et à l'Ouest de la ville. Le projet permettra également d'alléger la pression sur les différentes entrées de la ville et de renforcer la sécurité routière.

Congrès international des routes

Le Maroc a été représenté par une importante délégation présidée par le ministre délégué chargé du Transport,



Mohammed Najib Boulif, aux travaux de la 25^{ème} édition du Congrès international des routes organisé à Séoul en Corée du Sud, du 2 au 6 nov. 2015, placée sous le thème «Routes et Mobilité - Le transport, source de valeur ajoutée». Cet événement est l'un des plus importants espaces de discussion des différents enjeux liés aux routes. Le congrès a enregistré la participation de près de 120 pays, environ 40 ministres et vice-ministres. C'est aussi un rendez-vous international important dans lequel se fait l'échange des expertises et des expériences entre les différents pays participants.

Le projet de voie express Tiznit-Laâyoune-Dakhla

Le projet de voie express Tiznit-Laâyoune-Dakhla présenté à l'occasion de la cérémonie de lancement du nouveau modèle de développement des Provinces du Sud, le 07 nov. 2015 à Laâyoune, par le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah, mobilisera une enveloppe budgétaire de 8,5 MMDH. Il vise à doter les Provinces du Sud d'un axe routier aux normes internationales et d'un haut degré de sécurité. Ce projet bénéficiera aux populations des régions de Souss-Massa, Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab, il sera réalisé dans un délai de six ans et portera sur près de 1.055 km. Cette voie express a également pour objectifs de réduire la durée des déplacements, éviter les coupures de routes suite aux inondations et à l'ensablement, baisser les charges d'exploitation des véhicules et améliorer les services de logistique au profit des voyageurs et en terme de transport de marchandises. Ladite voie express sera composée des tronçons Tiznit-Guelmim, Guelmim-Laâyoune, Laâyoune-Dakhla en passant par Tan Tan, Tarfaya et Boujdour, et comptera également des aires de repos et des parkings pour camions.

Renforcement du réseau routier dans les provinces

Provinces du Sud : Les efforts considérables fournis durant quarante ans en vue de renforcer les infrastructures routières dans les provinces du Sud par le ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique, ne peuvent que rassurer sur le présent de cette région et présager d'un avenir certain. Ainsi, le montant d'investissement alloué à la construction, l'aménagement

et la maintenance des routes dans ces provinces, dont 2428 Km sont revêtus et 3494 km non revêtus, s'est chiffré à 955 millions de dirhams (MDH) durant la période 2011-2015. Les investissements prévus dans le cadre du programme 2016 sont estimés à 200 MDH. Pour rappel, le réseau routier dans les provinces du Sud (Tarfaya, Laâyoune, Essmara, Boujdour, Oued Eddahab, Aousserd) s'étend sur une longueur de 5921 Km.

Province de Boulemane : Un montant de 35,5 MDH sera injecté pour la construction et l'aménagement du réseau routier, à l'échelon de la province de Boulemane. Il sera procédé ainsi à la construction de la route non classée reliant Douar Alhajra à Ouled Abbou sur 2,268 km pour un montant de 1,6 MDH; à l'aménagement de la route provinciale No 5427 reliant Missour à Tiddarine sur 10,66 km pour un coût global de 7 MDH; à l'aménagement de la route provinciale No 5107, de la route provinciale No 5106 reliant Serghina à Enjil et la route régionale No 503 à Enjil sur 17,8 km pour un montant de 9,3 MDH; à l'aménagement de la route provinciale No 5101 reliant Aïn Nokra à la route provinciale No 7235 sur 11,40 km pour un montant de 17,498 MDH. Le programme de mise à niveau réservé pour la province de Boulemane concerne l'aménagement de 124 km de routes rurales et la construction de sept ouvrages d'art avec un coût global de 106,6 MDH.

Province de Taounate : Un total de 17 projets routiers d'un montant global de 344,6 MDH, ont été lancés au niveau de la province de Taounate, durant la période 2013-2015. Les projets lancés dans le cadre du PNRR2 pour un coût global de plus de 228 MDH concernent la route liant El Kalaâ et Ziarna sur une longueur de 15 KM et celle liant Bni Oulid à Tamda sur une distance de 24,6 KM. En plus des liaisons Oulad Asri-Ramla (18,8km), Oulja-Bouârous (17,8 km), El Gueeda-Oulad Ajal (15,6 km), Bibane El Khir-Aïn Karmous (25km), Tamedit-Tafraout Haouadar (15km) et la liaison Bouhouda et Aichtoum (16km). Les projets lancés dans le cadre du PMAT portent sur la construction d'ouvrages d'art et l'aménagement de pistes d'une longueur globale de quelque 50 km avec un investissement global de 116 MDH.

Province d'Ouazzane : Des travaux de réalisation ont été lancés concernant plusieurs projets de développement, avec un budget de plus de 140 MDH. Ainsi ont été lancés les travaux de construction de la voie de contournement au niveau d'Ouazzane et de la commune rurale Bni Quolla reliant trois routes nationales, à savoir la route régionale n° 408 menant à Rabat et Fès et la route nationale n° 13 avec un budget d'environ 85 MDH. De même que les travaux de renforcement de la route provinciale n° 4.573 reliant

les communes rurales de Lamjaara et Zghira, avec une enveloppe de 15 MDH et l'inauguration de la route reliant la route provinciale n° 4.533 et douar Lamnazel au long de 13 km d'un coût de 15 MDH. De même, ont été lancés des travaux d'élargissement et de renforcement de la route provinciale n° 4101 reliant Ouazzane et la commune Asjen avec un budget de 15 millions de dirhams, visant à désenclaver quatre communes de la province.

Province d'Al Haouz : Près de 35 millions DH ont été alloués pour l'entretien, l'élargissement et le renforcement de la route provinciale n° 2015 reliant Asni et Imlil sur une distance de 16 kms et la construction d'un ouvrage d'art. Ce projet entre dans le cadre d'une convention de partenariat entre la région Marrakech-Safi, la province d'Al Haouz et la Direction provinciale de l'Équipement et de la logistique.

TRANSPORT FERROVIAIRE

1er colloque de l'Institut de formation ferroviaire

L'Institut de formation ferroviaire (IFF) a organisé, le 01 oct. 2015 à Rabat, son 1er colloque international sur le thème «Collaborations internationales, identifier les leviers de réussite interculturels». Inauguré par le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, M. Aziz Rabbah, le directeur général de l'ONCF, et le directeur de SNCF International, ce premier colloque de l'IFF a réuni plus de 100 responsables institutionnels, industriels et universitaires représentant une vingtaine d'entreprises d'Afrique et d'Europe. Créé par l'ONCF et la SNCF, l'IFF a ouvert ses portes le 30 mars 2015 à Rabat, avec une équipe d'une trentaine de formateurs des deux opérateurs ferroviaires marocains et français. L'Institut forme des agents des deux entreprises ferroviaires mais également des stagiaires venus de pays africains ou du Proche-Orient. Quelque 1600 stagiaires sont passés par cet institut qui a déjà dispensé plus de 9800 journées de formation.

5ème Conférence internationale des chemins de fer

Lors de l'ouverture de la 5-ème Conférence internationale des chemins de fer, NEXT STATION 2015 tenue, les 21-22 oct. 2015 à Marrakech, organisée par l'UIC en partenariat avec l'ONCF, sous le thème «Réinventer la gare pour l'inter-mobilité du futur», le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah, a indiqué que le Maroc a mis en place un programme d'investissement ambitieux de 34 milliards DH comportant entre autres



la construction de gares ferroviaires nouvelle génération. Le secteur des Chemins de fer a réalisé de grands progrès en termes de modernisation et de qualité des services dans le cadre de contrat-programmes conclus avec l'Etat au niveau commercial et d'investissements ou au niveau de l'instauration de la gouvernance dans l'Office nationale des chemins de fer (ONCF). Par ailleurs, le développement de ce secteur reste tributaire de la réalisation d'instituts de formation et le renforcement des compétences et de l'importation de l'industrie d'entretien, de fabrication de certaines composantes ferroviaires, ainsi que la valorisation du foncier ferroviaire afin qu'il soit en harmonie avec le développement que connaissent les villes. NEXT STATION 2015 a connu la participation des délégués de 30 pays.

Deuxième cycle africain de formation sur la maintenance de la voie ferrée

Le centre de formation ferroviaire de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) a abrité, du 02 au 15 nov. à Rabat, le deuxième cycle de formation sur la maintenance de la voie ferrée dispensé aux hauts responsables de plusieurs réseaux africains. Cette formation qui s'inscrit dans le plan d'action de l'Union internationale des chemins de fer (UIC)-Région Afrique, intervient en réponse aux besoins exprimés par les réseaux ferrés africains et aux recommandations de l'étude relative à la revitalisation du rail en Afrique, «Destination 2040», et qui a été présentée et portée par les ministres africains chargés des transports lors de la 3ème conférence organisée en avril 2014 en Guinée Equatoriale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud et de l'amélioration du positionnement et de la compétitivité du continent africain sur la scène internationale.

TRANSPORT AERIEN

Royal Air Maroc lance la ligne Casablanca-Doha



Royal Air Maroc a lancé, le 21 oct. 2015 à l'aéroport international Mohammed V de Casablanca, le premier vol de sa ligne régulière entre Casablanca et Doha pour relier l'Afrique à l'Asie, et ce dans le cadre du partenariat commercial stratégique avec Qatar Airways. RAM lance cette ligne à raison de trois fréquences par semaine. Cette liaison

renforce la ligne quotidienne reliant Casablanca à Doha opérée par Qatar Airways, partenaire stratégique de RAM. Les deux compagnies avaient signé, en mai 2015, un accord de partenariat commercial stratégique qui offre beaucoup d'avantages aux clients des deux compagnies.

Casablanca accueillera le siège ACI-Afrique pour 10 années supplémentaires

Le Conseil international des aéroports pour la région Afrique (ACI-Afrique) a décidé, le 22 oct. 2015 en Tunisie, au cours de la tenue de La 24ème assemblée générale de ACI-Afrique, la reconduction du choix de Casablanca comme siège de son bureau régional pour 10 années supplémentaires. Aussi, une convention relative au bureau régional, basé à l'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile, a été signée par le président de ACI-Afrique et le directeur général de l'Office national des aéroports (ONDA), Mohamed Zouhair El oufir. L'ONDA a renouvelé, ainsi, son engagement à maintenir son appui en faveur de cet organisme afin de lui permettre de poursuivre ses activités dans les meilleures conditions et d'affirmer son rôle de porte-parole des aéroports africains.

Centre de recherche scientifique et technique dans le domaine de l'aviation et l'aéronautique

L'Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile (AIMAC) a décidé de créer un centre dédié à la recherche scientifique et technique dans le domaine de l'aviation et l'aéronautique. La création de ce centre en partenariat avec l'Office National des Aéroports (ONDA) nécessitera une enveloppe d'environ 35 millions de dirhams et vise à améliorer les compétences des personnels des différents services aéroportuaires. Ledit centre sera opérationnel en 2016, et comportera des laboratoires de recherche, en plus d'une institution africaine relevant de l'organisation mondiale de l'aviation civile, de représentations internationales et d'acteurs de renommée en la matière, notamment l'Académie française de l'aéronautique de Toulouse.

7ème édition du « World Connect »

La 7ème édition du « World Connect » a été organisée les 29 et 30 oct. 2015 à Marrakech par Air Promotion Group (APG) autour du thème «Transport aérien : opportunités, tendances et stratégies commerciales». S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Equipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah a appelé les investisseurs dans les domaines du transport aérien, dont

les compagnies aériennes et les agences de voyage, à saisir les opportunités d'investissement qu'offre le secteur au Maroc, un pays considéré comme la porte vers l'Afrique eu égard à la stabilité dont il jouit et les énormes potentialités qu'il offre dans ces domaines. Il a aussi relevé que le Royaume est devenu l'une des importantes destinations dans le domaine du transport et d'industrie aériens traduites par le choix des dizaines de compagnies aériennes d'ouvrir des lignes aériennes reliant le Maroc au Monde ainsi que sa sélection par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) comme partenaire pour la réalisation de centres d'excellence en Afrique.

14ème édition du salon aéronautique international de Dubai



La 14ème édition du Salon aéronautique international Dubai Air Show s'est tenue du 09 au 12 nov. 2015 Dubaï, avec la participation de plus d'un millier d'exposants venus d'une soixantaine de pays, dont le Maroc. Ce salon a offert l'occasion de présenter les dernières innovations dans les domaines de l'aéronautique civile et militaire, ainsi qu'une sélection de produits de pointe, notamment les systèmes électroniques, les équipements technologiques des avions et des aéroports, les radars et autres systèmes de contrôle, d'entretien, et de surveillance aérienne. Le Maroc a participé à ce salon international avec un grand stand regroupant des représentants des différents acteurs nationaux concernés par le secteur, notamment l'Agence marocaine de développement des investissements (AMDI), le ministère de l'Equipement, du transport et de la logistique, et l'Office national des aéroports (ONDA).

Signature d'un protocole d'accord entre l'ONDA et les Aéroports du Mali

Un protocole d'accord en matière de gestion aéroportuaire a été signé, le 24 nov. 2015 à Casablanca, entre l'Office national des aéroports (ONDA) et les Aéroports du Mali (ADM) pour consolider la coopération entre les deux parties. Ce protocole d'accord fixe les mécanismes d'une coopération fructueuse entre les deux parties en matière de gestion aéroportuaire, ainsi que les moyens à mobiliser pour atteindre les objectifs visés, à travers notamment la création de commissions techniques spécialisées et des missions qui seront effectuées

par des experts marocains et maliens. Le protocole d'accord porte sur trois axes essentiels se rapportant à la sécurité des aéroports, la formation et l'amélioration des revenus commerciaux des aéroports, notant que la partie malienne aspire à ce que ses partenaires marocains soutiennent la coopération bilatérale dans ces domaines, eu égard à la riche expérience que le Maroc a accumulée en la matière.

L'Académie Internationale Mohammed VI de l'aviation civile reçoit le certificat de reconnaissance en tant que Centre d'excellence régional de formation de l'OACI

L'Académie internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile (AIAC) a reçu le certificat de reconnaissance en tant que Centre d'excellence régional de formation (RTCE) de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), indique la représentation marocaine au sein de l'Organisation à Montréal le 28 nov. 2015. La coopération avec les RTCE permet à l'OACI de remplir son mandat de manière efficace et rationnelle, conformément à la Résolution A38-12 de l'Assemblée, qui définit le rôle de l'OACI et des Etats membres en ce qui a trait aux qualifications professionnelles du personnel et à la fourniture de la formation en aviation. Les RTCE sont choisis par le Bureau de la formation mondiale en aviation (GAT) de l'OACI, dans chacune des régions de l'Organisation, en fonction d'un ensemble de critères de haut niveau. Ils sont certifiés après une évaluation concluante.

Conférence internationale à Nouaceur sur «L'aviation et le développement durable»

L'Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile (AIAC) a organisé, le 10 déc. 2015 à Nouaceur, une conférence internationale sous le thème : «Aviation et développement durable ». Cette rencontre vient dans le cadre de la célébration de la journée internationale de l'aviation civile qui commémore la signature de la convention relative à l'aviation civile internationale le 10 décembre 1944 et la création de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Ont participé à cette conférence-débat des opérateurs majeurs dans le domaine du développement durable et de l'aéronautique, et ce afin d'échanger avec les représentants de différentes composantes de la société civile autour d'un éventail de dossiers centrés essentiellement sur l'environnement et les enjeux d'avenir du secteur aéronautique, l'aéroport en tant que centre névralgique du développement

durable aéronautique et les impacts des innovations aéronautiques sur le système du transport aérien de demain.

COOPERATION INTERNATIONALE

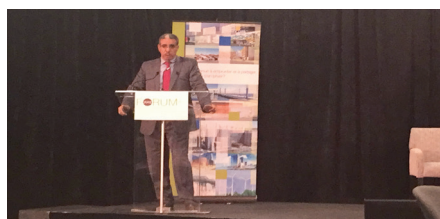
Rencontres et accueil de délégations étrangères



Dans l'objectif de renforcer la coopération avec différents pays frères et amis dans les domaines de l'équipement, du transport et de la logistique, le ministre Aziz Rabbah a accueilli à Rabat, pendant, ce dernier trimestre 2015, plusieurs personnalités et délégations étrangères dont notamment :

- l'ambassadeur de France au Maroc, le 4 nov. 2015;
- le ministre turc des Sciences, de l'industrie et des technologies, le 05 nov. 2015;
- une délégation de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le 16 nov. 2015;
- des représentants des sociétés MARITA Group et FLYING WHALES, le 22 déc. 2015.

Forum sur le partenariat public-privé à Montréal



l'Institut pour le partenariat public-privé (IPPP), considéré comme le seul carrefour international francophone de partage d'expériences sur le partenariat public-privé (PPP). Organisé sous le thème « Les PPP : pas une option, une nécessité ». Ce conclave a connu la participation de plus de 250 chefs d'entreprise et de représentants de sociétés d'Etat, d'organismes publics et d'associations sectorielles opérant dans les domaines des infrastructures, du transport et du développement économique.

Moroccan American Bridges 2015

Lors de son intervention, dans le « Moroccan American Bridges 2015 »



organisé, le 4 déc. 2015 à Washington, par l'Association of Moroccan professionals in America (AMPA) sous le thème «Enseignant le business pour le 21^e siècle», le ministre de l'Equipement, du transport et de la logistique, M. Aziz Rabbah, a indiqué que le Maroc s'est engagé dans une dynamique de réformes structurelles qui a résolument placé le Royaume sur la voie du développement et du progrès. Le modèle marocain se démarque par des réformes structurelles, notamment en matière économique et politique permettant d'avoir un bon climat d'affaires.

RESSOURCES HUMAINES

Remise des prix à 140 lauréats de l'Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile

Une cérémonie officielle a été organisée, le 30 sep. 2015 à Nouaceur pour primer les 140 lauréats de la promotion 2014/2015 de l'Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile (AIAC). Il s'agit de 31 Masters en Gestion du Trafic Aérien (14^e promotion), 17 Masters en Electronique de Sécurité Aérienne (11^e promo), 92 Ingénieurs d'Etat de la 9^e promotion répartis sur les 03 filières Génie Informatique, Génie Industriel et Productique et Génie Electronique et Télécommunication, en plus des 12 officiers et sous-officiers du contrôle aérien des Forces Royales Air et la Gendarmerie Royale.

Comité de pilotage de l'étude d'accompagnement et d'assistance au PMO

Le comité de pilotage de l'étude d'accompagnement et d'assistance au pilotage et à la mise en œuvre du programme d'action du Ministère (PMO) a tenu une réunion, le 1er oct. 2015, sous la présidence de Aziz Rabbah, ministre de l'Equipement, du transport et de la logistique, dédié à la validation des livrables de la 1^{ère} phase de l'étude « Structuration du dispositif ». Ainsi, les résultats de la 1^{ère} phase de ladite étude ont permis de concevoir et d'opérationnaliser un dispositif PMO déployé au niveau de l'ensemble des directions du Ministère et des entreprises et établissements publics sous tutelle concernés par le Programme d'actions Prioritaires (PAP) du Ministère. Ont participé à cette réunion, tous les



dirigeants du ministère et des entreprises et établissements Publiques sous tutelle.

Réunion des Hauts Responsables du Ministère du 09 Octobre 2015.



Le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah et le ministre délégué chargé du transport, Mohammed Najib Boulif, ont présidé, vendredi 09 oct. 2015 à Rabat, une rencontre des hauts responsables du Ministère. A cette occasion, M. Rabbah a loué les réalisations du Ministère, tous secteurs confondus et a complimenté les efforts des ressources humaines qui veillent à la bonne conduite et au suivi régulier de tous les projets que mène le Département. Il a également insisté sur la nécessité d'assurer le bon encadrement des nouvelles recrues tout en assurant une meilleure adéquation entre les compétences et les postes occupés.

Un rappel a été fait des objectifs attendus du projet de réorganisation du Ministère et des entreprises et établissements sous tutelle, et ce dans le cadre d'une meilleure répartition des rôles entre les niveaux central, régional et provincial. Par ailleurs, l'accent a été mis sur la simplification des procédures, et les responsables ont été exhortés d'accélérer l'achèvement des programmes entamés avec la nécessité de s'inscrire dans la nouvelle dynamique des futurs plans sectoriels.

Présentation et lancement de la plateforme EPM pour accompagner le déploiement du PMO Ministériel

Le ministère de l'Équipement du transport et de la logistique est en train de mettre en place une plateforme informatique EPM (Entreprise Project management). A cet effet, le ministre Aziz Rabbah a présidé, le 3 nov. 2015, une réunion pour la présentation et le lancement de ladite plateforme afin d'accompagner le déploiement du PMO (Project Management Office) ministériel. Cette solution informatique EPM est dédiée à la gestion des projets. Ainsi, EPM servira au déploiement du PMO du Ministère à travers : (i) l'informatisation des processus ; (ii) la simplification des échanges ; (iii) la consolidation des données pour l'aide à la prise de décision ; (iv) l'accès à l'information en temps réel. Il est à noter que ladite solution offre des fonctionnalités de gestion de projets, de travaux et qu'elle

a été paramétrée et dimensionnée pour gérer un portefeuille de projets faisant partie du Plan d'action Prioritaire (PAP) d'un périmètre d'environ 400 projets.

Sortie de la 37ème promotion de l'ISEM

L'Institut supérieur des études maritimes (ISEM) a organisé, le 04 nov. 2015 à Casablanca, une cérémonie en hommage aux lauréats de la 37ème promotion de l'Institut au titre de l'année 2014/2015, baptisée «Acharif Al Idrissi». Dans une allocution lue, par le président du Conseil général de l'équipement, au nom du ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, il a été souligné que cette cérémonie constitue une opportunité pour valoriser les réalisations accomplies par le secteur maritime aussi bien au niveau de la formation que du transport maritime. L'accent a également été mis sur l'importance de la formation appliquée pour faciliter l'intégration des officiers de la marine dans le marché du travail, rappelant les efforts consentis par la Direction de la Marine Marchande et l'ISEM pour ouvrir de nouvelles perspectives devant les lauréats de l'Institut et ce, avec la coordination de plusieurs entreprises nationales et internationales ainsi que les associations professionnelles opérant dans le secteur.

Session de formation des cadres maritimes portant sur le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

La Direction de la Marine Marchande a organisé en collaboration avec l'Organisation Maritime Internationale (OMI), dans le cadre de la coopération technique, du 7 au 11 décembre 2015 à Casablanca, une session de formation des cadres maritimes portant sur le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). L'objectif de cette manifestation est d'assister les parties concernées par le transport et la manipulation des matières dangereuses pour connaître leurs obligations qui découlent de la législation maritime internationale, et particulièrement du code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) qui est entré en vigueur en tant qu'instrument obligatoire. Aussi, pour veiller à ce que les prescriptions juridiques nationales concernant le transport et la manutention des cargaisons dangereuses soient dans toute la mesure du possible compatibles avec les recueils de règles, codes, guides et directives pertinents de l'OMI. Cette formation, animée par des experts dépêchés par l'OMI, a bénéficié aux représentants du secteur maritime, à savoir les inspecteurs de la marine marchande, les officiers de la marine marchande et les cadres

travaillant dans le secteur portuaire et le corps enseignant en relation avec la thématique du séminaire.

ŒUVRES SOCIALES

Assemblée générale de la FOSTP



Conformément aux dispositions de l'article 13 de son statut, la Fondation des Œuvres Sociales des Travaux Publics a tenu, le 10 oct. 2015 à Rabat, la 16ème session de son Assemblée Générale ordinaire sous le slogan « Bonne gouvernance pour relever les défis » et sous la présidence du ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah. Le Ministre a souligné l'importance de l'action sociale comme levier de motivation des fonctionnaires. Il a également rappelé la nécessité d'asseoir la bonne gouvernance et l'équité dans la gestion des prestations sociales. Il a appelé, par ailleurs, à l'amélioration des prestations sociales offertes, tout en insistant sur les axes suivants : (i) assurer le logement au plus grand nombre possible d'adhérents, à travers tout le Royaume ; (ii) améliorer la qualité des services santé ; (iii) accorder une grande importance au soutien scolaire des enfants des adhérents ; (iv) procéder à la réhabilitation des centres d'estivage relevant du METL.

SOMMAIRE

Editorial	1
Activités Royales	1
Inédit	1
Sécurité routière	3
Ports et Domaine Public Maritime	3
Infrastructure routière	4
Transport ferroviaire	5
Transport aérien	6
Coopération internationale	7
Ressources Humaines	7
Oeuvres sociales	8

CONTACT

Unité Centrale de Communication
• Tél. : 0537-68-41-74/75/76
• Fax : 0537-76-37-79
• Adresse : Quartier administratif
B.P 597 Rabat-Chellah